

L'assemblée ordinaire du 13 janvier 2014 tenue à la salle de conférence F.P. Adams à 19h

Présences : Monsieur François Boulay maire et président de l'assemblée;
Mesdames : Antoinette Boilard, Hélène Doiron et Brigitte Kenny;
Messieurs : René Arseneault et Alan Morrisson;
Madame Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière.

Contribuables présents : Ghislaine Gendron et Jules Ferland.

2014-001 1. Ordre du jour

L'ordre du jour est proposé accepté par Antoinette Boilard et adopté unanimement avec varia ouvert.

2014-002 2. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée du 2 décembre et 19 décembre est proposé accepté par Brigitte Kenny et adopté unanimement avec les modifications suivantes :

Au point 20 de l'assemblée du 2 décembre remplacer rémunération des élus au lieu de réunion des élus et pour l'assemblée du 19 décembre : indiquer la date de l'assemblée publique pour l'adoption du budget qui était le 19 décembre 2013.

3. Suivi de l'assemblée du procès-verbal

2014-003 4. Rapport-trésorier

Le rapport-trésorier du mois de décembre 2013 est proposé accepté par Hélène Doiron et adopté unanimement.

2014-004 5. Comptes à payer

Il est proposé par René Arseneault et adopté unanimement que les comptes suivants soient payés :

Entreprises Armand Lagacé & Fils Inc.	# 2738	11 872.93\$
FQM	# 2739	1 235.98\$
Hydro-Québec	# 2740	222.58\$
PG Solutions	# 2741	4 501.27\$
Municipalité de St-Alphonse	# 2742	712.47\$
Wilson et Lafleur	# 2743	132.30\$
Imprimerie X-Press Printing Inc.	# 2744	<u>508.50\$</u>
Total des déboursés		19 186.03\$

6. La correspondance est lue et classée

2014-005 7. Projet de Règlement 2013-005-P concernant la limite de vitesse sur le chemin du parc.

ATTENDU QUE le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c.C24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;

ATTENDU QU'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à une séance du Conseil municipal de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le 2 décembre 2013 et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2013-215

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : Hélène Doiron

Et résolu unanimement :

Que le règlement 2013-005, soit adopté et qu'en conséquence, le conseil décrète :

Article 1

Le présent règlement porte le titre de règlement concernant les limites de vitesse dans le Chemin du Parc.

Article 2

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse :

a) excédant 30 km/h sur le Chemin du Parc de l'intersection de la route 132 jusqu'aux limites de la municipalité sur le Chemin du Parc.

Article 3

La signalisation appropriée sera installée par un employé municipal.

Article 4

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 et 516.1 du Code de la sécurité routière.

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur 90 jours après son adoption, à moins d'avoir fait l'objet d'un avis de désaveu du ministre des Transports publié à la Gazette officielle du Québec.

- 2014-006 8. Approbation des dépenses incompressibles**
Il est proposé par René Arseneault et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est approuve les dépenses incompressibles suivantes : Contrat de déneigement, enlèvement et destruction des ordures ménagères, récupération, service incendie, voirie municipale, gestion du personnel, remise au gouvernement fédéral et provincial, éclairages des rues, chauffage-électricité, téléphone, internet, frais de poste, concierge, assurance responsabilité, assurance cautionnement, Quote-part MRC, évaluation, greffe, rémunération maire et conseillers et autorise la secrétaire-trésorière à faire les paiements.
- 2014-007 9. Nomination de l'inspecteur municipal**
Il est proposé par Alan Morrisson et adopté unanimement que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est nomme Monsieur Jacques Charest comme personne désignée au poste d'inspecteur municipal.
- 2014-008 10. Vente pour défaut de paiement des taxes/Dépôt des dossiers**
Il est proposé par Alan Morrisson et adopté sur division 3 pour et 2 contre : René Arseneault et Brigitte Kenny que tous ceux qui n'ont pas acquitté leur compte de taxe pour 2013 : Martin Grant, Michel Ouellette Wendy Ranson soit envoyé à la MRC D'Avignon pour le 17 janvier 2014 à 16h.00. Dans le cas de Monsieur Michel Ouellette et de Wendy Ranson une entente a été prise avec eux. Ainsi, ils ne seront pas envoyés en vente pour défaut de paiement des taxes.
- 2014-009 11. Démission de Madame Lisette Lavigne au poste # 5**
Il est proposé par Alan Morrisson et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est accepte la démission de Madame Lisette Lavigne, conseillère au siège no : 5.
- 2014-010 11. 2. Élections partielles**
Il est proposé par René Arseneault et adopté unanimement que la présidente d'élection entame les démarches pour des élections partielles le plus tôt possible.
- 2014-011 12. Sondage service d'inspecteur régionalisé au sein de la MRC D'Avignon**
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est réponde par oui au sondage qu'elle est intéressée à faire partie d'un service d'inspecteur régionalisé au sein de la MRC d'Avignon.

13. Rencontre de fondation du fonds de défense municipale du règlement dit de St-Bonaventure le 15 février 2014 à 9h00 Église de St-Bonaventure (reporté à l'assemblée du mois de février).

2014-012 14. Rencontre des membres du conseil avec M. Philippe Toone, député
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement de fixer une rencontre avec M. Philippe Toone à la réunion de travail du 17 février à 18h30 si c'est possible.

15. Poste Canada (Prenne en considération des manières novatrices de générer des revenus postaux. (reporté au mois de février).

16. Poste Canada (Améliorations au protocole du service postal canadien et veuille à ce que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du protocole. (reporté au mois de février).

2014-013 17. Contrat entretien et achat des lumières de rues
Il est proposé par Brigitte Kenny et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est renouvelle le contrat d'entretien et d'achat de lumières de rues avec la firme Norman Gough électrique Inc.

2014-014 18. Service Protection-incendie avec Pointe-à-la-Croix.
Il est proposé par Brigitte Kenny et adopté unanimement que les membres du conseil de Ristigouche Sud-Est acceptent la proposition préparée par M. François Boulay, maire, concernant la répartition des coûts entre Pointe-à-la-Croix et la Municipalité de Ristigouche Sud-Est incluant le terrain de camping. Ce dernier ira rencontrer la Municipalité de Pointe-à-la-Croix pour discuter de cette proposition.

19. Terrain de camping R.V. (reporté en février).

2014-015 20. Engagement de la Municipalité avec l'association du cancer de l'est du Québec.
Il est proposé par Antoinette Boilard et adopté unanimement que la municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est s'engage à souscrire à une somme de 20\$ par année pendant 5 ans à l'Association du cancer de l'est du Québec.

21. Varia

22. PFM et MADA : Présentation des dépenses selon le budget.

23. Site Web de la Municipalité

Monsieur François Boulay fixera une rencontre avec M. Sébastien Leblanc de Symbiose. Madame Ghislaine Gendron offre ses services pour travailler sur le site Web.

2014-016 24. Cartes d'affaires
Il est proposé par René Arseneault et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est choisit les modèles 1.2 et 3 pour les cartes d'affaires. Monsieur Morisson ira acheter le papier et Madame Ghislaine Gendron les imprimera.

24.1. Acquisition d'immobilisations (reporté à une réunion de travail).

24.2. Responsabilité des élus (reporté et faire une description des responsabilités).

24.3. Rémunération des élus municipaux (reporté).

24.4. Journal municipal

Avertissement : Les chiens doivent être gardés dans leurs cours.

Offre d'emploi pour concierge.

Liste des gagnants et commanditaires pour le concours de décorations de Noël 2013.

AGA du Comité Héritage Kempt
AGA du Comité des Loisirs de Ristigouche Sud-Est

2014-017 24.5. Aide financière de Poste Canada pour les boîtes communautaires
Il est proposé par Antoinette Boilard et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière s'informe à Poste Canada pour une aide financière pour l'entretien des boîtes communautaires.

24.6. Location Salle des Chevaliers de Colomb de la Pointe
Le bail est fait entre les Chevaliers de Colomb et la Municipalité de Ristigouche Sud-Est cependant les revenus de location sont remis au Comité des Loisirs de Ristigouche Sud-Est.

24.7. Fonds de défenses de la FQM (M. Boulay communiquera avec la personne responsable).

2014-018 24.8. Demande du CDL de Ristigouche Sud-Est Bureau de travail
Il est proposé par Brigitte Kenny et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est autorise le Comité de Développement Local de Ristigouche Sud-Est à avoir un bureau de travail, ordinateur, imprimante, accès internet et avoir une clé pour l'accès au local.

24.9. Affaires nouvelles : propriété de Robert Bourdages

25. Période de questions

2014-019 26. Levée de l'assemblée
La levée de l'assemblée est proposée par Antoinette Boilard.
Il est 11h30

François Boulay, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

L'assemblée extraordinaire du 23 janvier 2013
Présences : Monsieur François Boulay, maire et président de l'assemblée;
Mesdames Antoinette Boilard, Hélène Doiron et Brigitte Kenny;
Messieurs René Arseneault et Alan Morrison;
Madame Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Contribuables présents : Madame Ghislaine Gendron, messieurs Jules Ferland et Mathias Lamérant

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation.

1. Appui au CDLRSE : Projet étudiant

Il est proposé par René Arseneault et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est appuie le Comité de développement local de Ristigouche Sud-Est dans leur demande pour le projet étudiant présenté dans le cadre du programme emploi été Canada. Embauche d'un étudiant – Animateur camp de jour et embauche d'un étudiant - paysagiste.

2. Appui au CDLRSE : Fond d'engagement social éolien

Il est proposé par Alan Morrison et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est appuie le Comité de développement local de Ristigouche Sud-Est pour la présentation d'un projet dans le cadre du programme Fond d'engagement social éolien. Le projet consiste à faire une fête des voisins qui aura lieu le 8 juin 2014 et qui coïncide avec la semaine des municipalités.

3. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Brigitte Kenny.
Il est 9h30.

François Boulay, maire

Suzanne Bourdages, sec.-trés.

Rapport trésorier du mois de décembre 2013

Rapport-trésorier du mois de décembre 2013		
Solde encaisse au 1er décembre 2013		53 067.78\$
<u>Recettes du mois de décembre 2013</u>		
Taxes municipales	2 805.41\$	
Intérêts arriérages	185.45\$	
Intérêts courants	0.01\$	
Permis	10.00\$	
Carrières et sablières	2 430.24\$	
Pacte rurale	6 151.26\$	
TPA	15.68\$	
Matières recyclables	923.08\$	
Compte à recevoir 2012 FAD ¹	9 032.00\$	
Photocopies	1.50\$	
Redevances matières résiduelles	<u>1 751.25\$</u>	
Total des revenus	23 305.88\$	76 373.66\$
<u>Déboursés du mois de décembre 2013</u>		
Compensation réunion	311.04\$	
Gestion financière et administration	1 750.54\$	
Gestion du personnel	1 483.44\$	
Législation	3 706.89\$	
Greffe	1 812.88\$	
Évaluation	314.18\$	
Chemin de Fer	772.29\$	
Enlèvement de la neige	11 356.60\$	
Enlèvement des ordures	2 661.71\$	
Récupération	483.59\$	
Pacte rurale	29 821.23\$	
Projet FAIR : Salaire	282.55\$	
Projet FAIR : Matériaux	200.00\$	
Projet PDRF : Matériaux	2 231.62\$	
Voirie municipale	44 216.73\$	
Éclairage des rues	206.04\$	
MADA : Frais de déplacement et autres	139.87\$	
Remise Provinciale	4 084.96\$	
Remise fédérale	1 365.47\$	
TPS	4 078.36\$	
TVH	<u>64.35\$</u>	
Total des déboursés	111 344.34\$	
Solde encaisse au 31 décembre 2013		(34 970.68)\$
Moins frais bancaire		<u>(331.01)\$</u>
Solde		(35 301.69)\$
Suzanne Bourdages, sec.-trés.		